



Commune de MŒURS-VERDEY

1, rue des Marnières
51120 MŒURS - VERDEY
☎ 03.26.81.48.24
mairie.mœurs-verdey@wanadoo.fr

Ouverture secrétariat
le lundi de 9h30 à 11h30
le mercredi de 17h00 à 19h00

Journal Communal

Journal Communal

Janvier 2020 - IPNS

▪ **14 JUILLET**



L'après-midi s'est déroulé comme à l'accoutumée, avec la rondelle, le fromage et les desserts, avec un fond musical, assuré par Mathéo Maillard que la commune remercie pour son investissement depuis trois ans.

Cette année les jeux et animations se sont déroulés ainsi :

- la pêche dans la sciure pour les tous petits,
- le jeu des boîtes secrètes où deux équipes s'affrontaient afin de chercher le plus rapidement possible les lettres du mot « gagné » qui y étaient dissimulées,
- le panier garni pour lequel il fallait deviner le cumul des hauteurs en cm, des 11 conseillers et qui a été remporté par Léa Planson,
- le jeu des adultes, un dérivé du beer-pong mais sans la bière au grand regret des amateurs de ce breuvage !!! La gagnante fut Rose Belloc puis en deuxième position Julien Cabau et troisième Olivier Tauvy.

Retour du lâcher de ballon:

Au total ce sont 14 ballons qui ont été retrouvés

1. Charmoy dans l'Aube : **ballon sans nom**
2. St Désiré dans l'Allier : **Gilles Bertrand**

3. Sury en Vaux dans le Cher : **nom noté Dacia Sandéro?** La personne se reconnaîtra

4. La Plagne Tarentaise en Savoie : **Cabaup Zacharie**

5. St Amand en Puysaie dans la Nièvre : **Evrard Francis**

6. Avant les Marcilly dans l'Aube : **Arluison Michèle**

7. St Aubin Chateauneuf dans l'Yonne : **Laurier Nathan**

8. St Paul et Valmable dans l'Hérault : **Polpré Daniel**

9. Bussy le Repos dans l'Yonne : **Cocca Anthony**

10. Allanches à Ste Anastasie dans le Cantal : **Polpré Evelyne**

11. Luc la Primaude dans l'Aveyron : **Bolot Thierry**

12. terrain communal : **Tauvy Olivier**

13. terrain communal : **Tauvy Axel**

14. Marnay sur Seine dans l'Aube : **ballon sans nom**

Décidément les ballons de la famille **Tauvy** ne veulent pas quitter le village, l'année dernière c'était le ballon de Joséphine Tauvy qui avait été retrouvé sur le terrain communal.



▪ ANCIENNE MAIRIE-ECOLE



Les travaux de l'ancienne mairie sont à présent achevés. Vous avez pu visiter la salle d'exposition et les deux logements lors de la journée portes ouvertes qui a eu lieu le samedi 28 octobre de 14h à 18h.

Des objets et du mobilier issus des deux anciennes communes vont être sélectionnés par des

bénévoles pour être exposés dans la salle baptisée « mémoire des deux villages ».

Le garage et l'atelier de l'employé communal se sont également mis aux couleurs de la façade de la bâtisse attenante.



▪ SPECTACLE EGLISE SAINT MARTIN



A l'occasion des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre, une représentation pour le moins insolite a eu lieu dans l'église Saint Martin de Moeurs.

Sous le patronage de la commune et l'aval de l'évêché de Châlons-en-Champagne, les associations d'Eq'art de Verdey et la fabrique St Martin de Moeurs, ont mis en scène la vie de Saint Martin, en chair et en os, même le cheval était bien réel et a pu rentrer dans l'édifice!!!

Un **grand merci** à **Stéphanie et Olivier Poissy** pour ce beau moment musical et équestre, ainsi qu'à **Lily Poissy et Flavien Bolot** pour la lecture du texte et l'animation clarinette.

Nous avons eu la chance aussi d'avoir **Julie de l'école du cirque de !!!!** Qui a réalisé une très jolie prestation de jonglage et de contorsion, nous la remercions pour son animation.

Ce bel événement a déplacé les foules car 170 personnes, du village et d'ailleurs ont foulé le seuil de l'église, et nous les en remercions vivement.

Il y a quelques années, en novembre 2013, un événement tout aussi exceptionnel, s'est produit dans l'église, avec la présence d'une centaine de rapace, à l'occasion du rassemblement national de fauconnerie, qui était venu y donner une messe.



▪ MERCI POUR LE FLEURISSEMENT



Chaque année, la vasque au coin de la sortie sur la RN4 de la rue de la Joignotte, prend différentes couleurs au fil des saisons. Nous le devons à

Catherine POLPRÉ qui s'emploie avec beaucoup de goût à enjoliver le secteur. La commune la remercie pour son investissement au fleurissement du village.



▪ HALLOWEEN



Quelle chance la petite troupe de monstres a eu de pouvoir déambuler dans les rues du village par un bel après-midi ensoleillé.

Deux heures de marche à frapper aux portes pour récolter des friandises, des gâteaux ou simplement ramasser le petit sachet accroché à la porte des personnes absentes mais qui ont malgré tout pensé aux bambins et ainsi permettre que la récolte soit

fructueuse.

Merci pour votre générosité.

Merci également aux parents accompagnants et aux personnes qui ont aidés au service et au rangement de la salle.

Merci surtout aux enfants pour leurs très belles réalisations pour le concours d'Halloween.



▪ NOUVEAUX ARRIVANTS



Bienvenue aux nouveaux Moeurinois et Moeurinoises :

- M. Paulo PEREIRA et Mme Frédérique HUMBERT ont racheté au 164 route de Paris
- M. et Mme Maxime et Alexandra BOUGEROLLE et leurs enfants se sont installés au 3 place du Marronnier
- Mme Sandy MARTINS et ses enfants sont locataires au 11 parc du Château

▪ PROCHAINES MANIFESTATIONS



Le repas de la sécurité civile communale aura lieu le **dimanche 12 janvier 2020 au midi**

▪ INFORMATION



Comme vous l'avez sûrement constaté la boîte aux lettres de la poste a changé de place pour se retrouver près des containers poubelles sous la station TOTAL



▪ SECURITE CIVILE COMMUNALE



Si vous voulez rejoindre les membres actifs (les anciens pompiers communaux), au sein de la réserve communale, vous pouvez déposer votre

candidature aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

▪ LE SAVIEZ-VOUS



Depuis 2018, la compétence de la gestion des cours d'eaux et de la prévention des inondations (GEMAPI) relève des intercommunalités. La communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais a décidé de transférer cette compétence au syndicat intercommunal du Bassin de l'Amont du Grand Morin (SIBAGM) dont le siège se situe

à La Ferté-Gaucher.

Ainsi si vous rencontrez des problématiques liées aux cours d'eau et aux inondations, n'hésitez pas à contacter Madame WEISS, technicienne de rivières du syndicat au 01.64.20.21.60 ou au 06.70.20.03.50 ou par courriel à l'adresse suivante: sibagm.technique@orange.fr.

▪ RECENSEMENT



Nous vous informons que le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020, l'agent recenseur

du village sera Arnaud Vémian.

Bonne Année 2020